

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FFP

JEUDI 4 décembre 2025

14 heures - 16 heures

En présentiel à Lyon - Salon Paysalia - salle mezzanine 3 et en visio

Présence et pouvoir(s)

	NOM/Prénom (alphabétique)	Fonction au Conseil d'administration	Rôle dans la réunion	Liste	Pouvoir confié à
1	Anselme ARNAUD	Président, région Nouvelle Aquitaine		Absent	
2	Michel AUDOUY	Vice-Président en charge de l'interprofession		Absent excusé	Paul Trouillot
3	Henri BAVA	Président FFP nationale		Présent	
4	Timothé BENARD	Binôme Secrétariat général		Présent (visio)	
5	Catherine BOUËT-WILLAUMEZ	Vice Présidente aux Relations institutionnelles		Absente excusée	Henri Bava
6	Xavier BONNET	Président AURA BFC		Présent	
7	Éric CHABOT	Trésorier national		Présent	
8	Cédric CHARDON	Vice-président Juridique		Présent	
9	Pierre DAVID	Président, région Provence, Alpes, Côte d'Azur, Corse		Présent	
10	Frédéric DELLINGER	Binôme relations internationales		Présent	
11	Paul DENIS	Représentant UFEP		Présent	
12	Christophe FAUCON	Président, région Occitanie (Languedoc-Roussillon)		Présent	
13	Pascal FISCHER	Président, région Hauts de France		Absent excusé	

14	Franck GAILLET	Président, région Normandie		Présent	
15	Dany HERMEL-WIART	Vice-Président en charge de l'enseignement & formation		Présent	
16	Béatrice JULIEN-LABRUYÈRE	Secrétaire générale		Absente excusée	Cédric Chardon
17	Gabriel MILOCHAU	Président de région Grand-Est, Alsace-Lorraine		Présent	
18	Juliette OLS	Binôme pratiques professionnelles		Absente excusée	Eric Chabot
19	Samuel RABILLER	Président, région Occitanie (Midi-Pyrénées)		Présent (visio)	
20	Clément RAVET	Président de région Bretagne, Pays de Loire, Centre		Présent	
21	Ariane SMYTHE	Présidente, région Grand-Est, Champagne-Ardenne		Absente	
22	Paul TROUILLOT	Vice-Président en charge des Régions		Présent	
23	Edith VALLET	Vice-Présidente en charge de la valorisation métiers		Présente	
24	Nikola WATTÉ	Vice-Président en charge de l'international		Présent	

Permanence, invité(s)

NOM/Prénom	Fonction	Rôle dans la réunion	Liste
Juliette HUNIN	Déléguée générale	Stylo (visio)	
Marie GUILLAUMOT	Assistante administrative	Gestion salle, parole	
Anne-Charlotte MESNIER	Chargée de communication	Gestion salle, parole	

Clément RAVET

Membre du C.A

Chrono

Documents remis avant réunion ou sur place

	Documents		Diffusion (mail-sur place)		
1	odj & pouvoir	Permanence	mail	Jour J - 7	
2	Notice Barème 2026	E.Chabot	mail	Jour J - 3	
3					
4					

Ordre du jour

	Points	Objectifs	Qui porte le sujet ?	Temps (en minutes)
1	Approbation du dernier relevé de décisions	Décision		00:01:00
2	Calendrier CA 2026	Information	Permanence	00:04:00
3	Retour sur l'IFLA	Information/Décision	H.Bava	00:30:00
4	Finance & juridique	Décision	E.Chabot	01:00:00
	Bilan commission juridique	Information	Permanence	00:10:00
5	AG 2026	Information/Décision	F.Gaillet	00:20
6	Questions diverses, tour de table & échanges avec la salle	Décision	Permanence	00:25

14h00 début de réunion. Total des voix : 21 (17 présents, 4 représentés) : >> Quorum atteint (si majorité présente ou représentée)

1 Approbation du dernier relevé de décisions

Décision :

Action	Qui ?
Relevé approuvé à l'unanimité.	

Présentation nouveau président de l'UNEP, Nicolas Leroy. Rappel de l'importance de notre collaboration. On ne peut pas séparer la conviction dans notre profession et l'importance de la valorisation économique de la profession. Invitation au nom de VALHOR à l'évènement du 4 février

N. Leroy (invité)

Présentation BONUUS et FFP Avantages par Gaëlle Auffret de Qantis : pourquoi ça ne prend pas auprès des adhérent.e.s FFP ? Quels sont les besoins ?

G. Auffret (invitée)

2 Questions diverses, tour de table & échanges avec la salle

S.Rabiller: Logiciels de dessins via FFP avantages

S.Cledat: Transmettre des relances d'adhésions aux anciens adhérents + convention collective ? (CC: il faut absolument être plus de 10 000 personnes pour avoir une convention collective)

H. Guichard: souhait d'échanger sur les agences de paysage

3 Finance & juridique

Action	Qui ?	Échéance
Présentation 3 propositions barème 2026 (cf.documents envoyés par Eric) Retour rapide sur le séminaire. Sur la proposition 2 : Christelle David: possibilité d'avoir des tranches pour ceux qui gagnent autour de 150 et 350 000€ de CA car les amplitudes sont importantes Comment faire adhérer les concepteurs des structures publiques, CAUE Salariés publiques leur mail pro ok, les salariés privés que adresse perso. Afficher cette distinction, complémentaires des libéraux. Structures apparentés : quelle évolution et visibilité? Paul Denis :Pourquoi les salariés sont à 130€ alors que les libéraux sont à 100€ pour le premier plafond? Sur le scénario 3: idée de fédérer par les agences en prenant en charge les adhésions de leurs salariés Risque que les adhésions baissent. Plutôt baisser la cotisation ou proposer 10 % de réduction s'ils font adhérer leurs salariés ou dégressivité En fonction du vivier de nos adhérents: adapter pour que les cotisations soient bien perçues. Seuil à remonter? Service aux membres par catégories : faire plus de communication sectorielle, en fonction des catégories. Scénario 1: rejeté Scénario 2: approuvé (15 sur 18) Scénario 3: 1 personne => Le scénario n°2 est adopté, il pourra faire l'objet de modifications minimales. L'idée de recréer des tranches intermédiaires pour les libéraux semble bonne. A noter cependant que cela crée des catégories ce qui ne va pas forcément dans le sens de la simplification. Le scénario 3 a toutefois été examiné avec intérêt par les membres du CA => utile pour préparer l'avenir, pq pas appliquer ce principe en 2027 ou l'utiliser comme base pour une réflexion plus large.	E.CHABOT	31-déc-25

Définition agence de paysage pour la FFP Rappel de l'objet du séminaire du 17/11 : aboutir à une définition interne de l'agence de paysage, qui ne serait pas législative ou officielle pour l'instant mais qui pourrait être la base de discussions avec la maîtrise d'ouvrage. Définition proposée en séminaire: Une agence de paysage est : - Une agence dont le dirigeant d'agence est paysagiste concepteur titré ET/OU - Une agence dont un ou des associés est paysagiste concepteur titré, à hauteur de 30% (en cumulé) Attesté par : Kbis + Titre ? Déclaratif => Attestation sur l'honneur. >>autres éléments de définition supplémentaires proposés, mais sur lesquels il n'y a pas eu de consensus : - %CA ? - 50% production paysagère : des études à la mission de maîtrise d'œuvre - - Masse salariale : présence des compétences au sein de l'agence Tour de table: HBava: 51% minimum. Danger: agence de Géomètres, VRD, qui donnent des actions aux paysagistes. CC: intégrer ds le barème une définition d'agence de paysage FG: et <u>paysagistes reconnus par IFLA</u> et veiller à ne pas créer d'écart entre les personnes SR: Attention aux agences qui devront choisir entre la FFP et l'ordre. Craint que cela ne clarifiera pas. Si l'on part sur une base de 50%, cela va rendre compliqué l'adhésion et la reconnaissance des binômes paysagistes / architectes. Une agence avec un paysagiste, un archi et un urbaniste qui fait du paysage; pourquoi ne pas la reconnaître comme agence de paysage? PT: depuis 10 ans on est ds la professionnalisation. Etudiants en force et protéger cet emploi d'avenir => Pourquoi ne pas aller vers soit 51%, soit compétences réparties au sein de la boîte ? Semble très compliqué à définir ou vérifier / objectiver. NW : sujet important qui dépasse le cadre du CA, vote électronique pourrait être ouvert aux adhérent.e.s. Il faut trouver une définition avec finesse. Il faut rappeler que ce ne sera que déclaratif et que la FFP ne peut empêcher quiconque de concourir à des marchés publics	J.Hunin	
--	----------------	--

Vote sur cette définition : Contre: 7 Pour : 5 (sans les pouvoirs) Decision : rejetée proposition de définition reportée Le Conseil d'administration est d'accord sur la volonté de définir l'agence de paysage. Nouveau vote proposé sur la définition suivante : agence de paysage est dirigée par un ou plusieurs paysagistes concepteurs titrés ou européens (reconnus par IFLA) ou à hauteur de 51 % minim des actions Pour: 9 contre: 6 Abstentions:2 (sans les pouvoirs) >>Vote considéré comme prématuré en l'absence de discussions plus approfondies dans un temps plus long. Cependant, le CA entérine la volonté de se pencher sur la question d'agence de paysage, lors d'un groupe de travail ou commission spécifique, afin de pouvoir déterminer, à l'aide également d'un appui juridique, la définition d'agence de paysage et ses éventuelles modifications sur le barème et l'annuaire en ligne.	J.Hunin	Avant prochain CA?
Bilan Juridique 2025 : cette partie est reportée (au prochain bureau). Le bilan écrit pourra être transmis aux membres du CA pour info.	M.Guillaumot	

3 Calendrier CA 2026

Information / Décision :

Action	Qui ?	Échéance
Réunions de bureau 2026 + les CA ou AG. En raison du manque de temps, un Doodle va être transmis aux participant.e.s avec le CR pour fixer les dates des CA 2026. Il avait été proposé de faire les CA le jeudi midi mais il est plutôt recommandé de garder le lundi pour les bureaux comme pour les CA.	M. Guillaumot	

4 Retour sur l'IFLA

Ce point n'a pas été traité

Information / Décision :

	Qui ?	Échéance
--	-------	----------

*Chiffres / Bilan : nombre de participant.e.s, conférences (voir slides en pj) * Publication des actes du colloque. *Conférences filmées : celle de Kongjian Yu déjà en ligne. Les prochaines à partir de début 2026 et une série de teasers sur les réseaux sociaux. Bilan budgétaire : dépenses totales autour de 725 000 € Recettes 763 000€ (418 K sponsors et 345 K€ billetterie) Bilan positif autour de 30.000€	Permanence, Henri Bava & Frédéric Dellinger. H. BAVA	
--	---	--

6 AG 2026

Ce point n'a pas été traité

Information / décision :

Action	Qui ?	Échéance
AG 2026 à Caen : confirmation date et lieu par la FFP Normandie : Vendredi 3 juillet au château de Caen Travail en amont avec QANTIS & partenaires, sponsors Thématique : Travailler avec la notion du temps, qu'est-ce que le paysagiste peut apporter dans un territoire riche d'histoire, notion de temporalité Quel document FFP remet-on ? : Rapport d'activité, plaquettes régionales, kakémono, poster A0?	F.GAILLET E. CHABOT	

Autre sujet traité

Information /

Action	Qui ?	Échéance
* Edition papier du colloque IFLA 2025: Validation de principe pour une publication papier. A coordonner avec le comité éditorial.	Permanence	

Fin de la réunion à 16H30

Prochain CA le FIN MARS (à définir)